



INFORMATION AUX PORTEURS DE PARTS DU FCPE GEP ACTIONS INTERNATIONALES

Paris, le 22 juin 2021

Madame, Monsieur,

En votre qualité de porteur de parts du FCPE GROUPAMA ÉPARGNE PERSPECTIVE ACTIONS INTERNATIONALES (codes AMF : 990000117789 et 990000125919), nourricier de l'OPCVM G FUND WORLD VISION(R), nous vous informons que le Conseil d'administration de la SICAV G FUND WORLD VISION(R), maître de votre fonds, a, en date du 10 juin 2021, pris la décision de communiquer de manière centrale dans la stratégie d'investissement de G FUND WORLD VISION(R) sur les critères extra-financiers pris en compte dans la construction du portefeuille et ce, à compter du **7 juillet 2021**.

À compter de cette date, le gérant prendra en compte dans sa sélection de titres des critères extra financiers en complément des éléments d'analyse financière déjà existants dans la stratégie d'investissement. À cette fin, l'équipe de gestion mettra en place un filtre quantitatif ESG - Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance - selon l'approche dite « *Best-in- Universe* ». Cette approche consiste à privilégier les entreprises les mieux notées d'un point de vue extra-financier, indépendamment de leur secteur d'activité, en se basant sur les critères ESG de notre méthodologie d'analyse propriétaire.

L'univers éligible de G FUND WORLD VISION(R) est le résultat d'un processus d'exclusion et de tris quantitatifs (sur les notes ESG), pouvant être complété par une analyse ESG qualitative.

Notre méthodologie d'analyse ESG propriétaire est structurée autour de quatre piliers E (Environnement), S (Social), S (Sociétal) et G (Gouvernance). L'analyse de chacun de ces piliers a vocation à déterminer si le modèle économique de l'entreprise présente un risque ou une opportunité pour l'investisseur.

L'objectif est d'éviter autant que possible la sélection des sociétés les plus à risques en termes de controverses ESG.

Nous sommes convaincus que l'intégration de critères ESG dans nos processus d'investissement permet une meilleure gestion et anticipation des risques financiers. L'objectif de cette modification est de permettre l'identification et la sélection des entreprises les plus durables sur le long terme.

La stratégie d'investissement intégrant des critères extra-financiers de l'OPCVM maître G FUND WORLD VISION(R) décrite en rappel de la stratégie d'investissement de l'OPCVM maître dans le règlement du FCPE GROUPAMA EPARGNE PERSPECTIVE ACTIONS INTERNATIONALES sera modifiée en conséquence.

La communication centrale dans la stratégie d'investissement de l'OPCVM maître G FUND WORLD VISION(R) sur l'utilisation des critères extra-financiers n'entraîne pas de modification du profil rendement / risque de votre fonds et toutes les autres caractéristiques de votre FCPE demeurent inchangées.

Nous vous invitons à prendre connaissance du nouveau prospectus complet du FCPE GROUPAMA ÉPARGNE PERSPECTIVE ACTIONS INTERNATIONALES, qui sera disponible sur le site Internet de Groupama Épargne Salariale (www.groupama-es.fr) à compter du **7 juillet 2021**.

Vous remerciant de votre confiance, veuillez croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos salutations distinguées.

Groupama Asset Management

Gestionnaire Activement Responsable

Siège social : 25 rue de la ville l'Evêque 75008 Paris – Tél. +33 (0)1 44 56 76 76 – Fax +33 (0)1 56 59 41 89

Société gestion de portefeuille - Agrément GP93-02 du 05/01/93 - Société anonyme au capital de 1 878 910 euros

389 522 152 RCS Paris - Siret 389 522 152 00047 - APE 6630Z

www.groupama-am.com

Annexe - Tableau récapitulatif des modifications

	GROUPAMA ÉPARGNE PERSPECTIVE ACTIONS INTERNATIONALES AVANT <i>Rappel des règles d'investissement de l'OPCVM maître</i>	GROUPAMA ÉPARGNE PERSPECTIVE ACTIONS INTERNATIONALES APRÈS <i>Rappel des règles d'investissement de l'OPCVM maître</i>
Objectif de gestion	<p>L'OPCVM n'a pas d'objectif de durabilité.</p> <p>Son objectif de gestion est de chercher à obtenir une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence le MSCI World clôture € (dividendes nets réinvestis).</p>	<p>Son objectif de gestion est de chercher à obtenir une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence le MSCI World clôture € (dividendes nets réinvestis).</p> <p>L'OPCVM a un objectif d'investissement durable. Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.</p>
Stratégie de constitution du portefeuille	<p>Les stratégies mises en œuvre dans la construction du portefeuille résultent d'une double approche, « top down » et « bottom up ».</p> <p>La combinaison des deux approches top down et bottom up aboutit à la construction du portefeuille de valeurs dans chacune des poches d'investissement ; afin de tirer profit des évolutions de marché, l'OPCVM équilibrera au mieux entre ces deux approches mais ne privilégie structurellement aucun style a priori.</p>	<p>La stratégie d'investissement de l'OPCVM consiste au travers d'une gestion fondamentale et discrétionnaire du gérant à sélectionner les sociétés jugées créatrices de valeur en identifiant les tendances porteuses de long-terme. Une analyse approfondie de ces sociétés permet de vérifier la cohérence, la consistance et l'exécution de la stratégie dans le temps.</p> <p>Les stratégies mises en œuvre dans la construction du portefeuille sont fondées sur la complémentarité de l'analyse financière traditionnelle, double approche « top down » et « bottom up » et de l'analyse extra-financière pour identifier les entreprises pérennes et créatrices de valeur sur le long terme.</p> <p><u>Prise en compte de critères ESG :</u></p> <p>S'agissant d'un OPCVM « ISR », l'analyse extra-financière appliquée à l'OPCVM prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance. L'OPCVM s'attache à sélectionner les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier dans l'univers d'investissement (approche « <i>Best-in-universe</i> »).</p>